Vendredi 22 décembre

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . . Trois mois. . . 13 fr. 50. . . Six mois. . . 26 fr. . . Un an. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . Trois mois. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Postrains, 42
Directeur : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. — à PARIS, chez MM. Havas, Laffite et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. — à BRUXELLES, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 21 DÉCEMBRE 1893

LA MARINE FRANÇAISE

M. Clémenceau n'oublie pas qu'il a été député du Var, et qu'ayant dans son département le port de Toulon, il a eu à s'occuper de choses maritimes. Il vient de commencer, dans son journal la *Justice*, une campagne au sujet des défectuosités de la marine française actuelle.

Il est bon de faire remarquer que cette campagne coïncide avec celle du même genre entreprise en Angleterre, pour obtenir une augmentation des forces maritimes britanniques. Nous avons signalé que les Anglais, pour faire plus facilement supporter aux contribuables les charges que leur imposerait l'augmentation considérable de leur flotte, ont exagéré grandement la valeur des escadres françaises. M. Clémenceau, auquel l'Angleterre a été funeste jusqu'à ce jour, se met en contradiction avec tous les organes de la presse anglaise, pour prétendre que la marine française est dans un état de détresse lamentable.

Cette opinion est, dans son pessimisme, aussi exagérée que celle émise, en sens contraire, par les marins et les journaux anglais. Et de plus elle est accompagnée d'injures violentes à l'égard des principaux amiraux, chose que nos voisins de l'autre côté de la Manche évitent avec soin, parce qu'ils jugent que c'est manquer de courtoisie, de patriotisme et de vérité, que d'insulter des hommes éminents par leurs mérites qui ont passé leur existence dans les périls maritimes ou à travailler pour augmenter les forces navales de leur pays.

Mais les journaux radicaux ont adopté cette tradition d'attaquer nos amiraux qu'ils accusent de réaction, d'incapacité, de cléricalisme et de gâtisme. Jusqu'à ce jour la *Lanterne* avait tenu le premier rang dans ce concert d'insultes grossières. Du premier coup M. Clémenceau dépasse, si c'est possible, les violences de la *Lanterne* en parlant de trahison.

Il y a bien longtemps qu'on accuse les bureaux de la marine d'être routiniers et gaspilleurs. Mais outre qu'à ce point de vue ils ne diffèrent guère des bureaux des autres ministères, il faudrait bien se garder, à notre avis, de confondre dans une même réprobation quelques bureaucrates, et les officiers de vaisseaux les plus élevés en grade.

Certes les avaries sont nombreuses dans les navires de toutes les escadres modernes; les projets de perfectionnements que l'on introduit donnent souvent des mécomptes. Ces énormes engins de guerre qu'on appelle des cuirassés ou des croiseurs sont devenus des mécanismes compliqués, de même que les petits mais redoutables torpilleurs.

Le moindre dérangement dans un des mille organes du mécanisme détraque et rend parfois inutilisable pour longtemps le navire tout entier.

Souvent des hommes raisonnables au courant de ces questions ont déclaré qu'ils préféraient mille fois à ces coûteux et compliqués engins, des navires robustes, sans tous ces perfectionnements solides, tenant bien la mer, de vitesse moyenne, et d'armement non exagéré. Un marin avec ce vaisseau sous les pieds, voit ce qu'il peut faire : il n'est pas inquiet que son navire lui manque tout d'un coup. En Allemagne on semble s'être arrêté à cette conception de vaisseau de guerre.

Mais en Angleterre, en Italie, en France, les ingénieurs poussés par la manie du progrès, prétendent introduire sur les vaisseaux qu'ils construisent toutes les découvertes récentes. Nos nouveaux cuirassés ne sont plus des navires de guerre, ce sont des musées où se voient toutes les nouvelles inventions de la mécanique, de l'électricité, etc., etc. Une circulaire que l'amiral Rieunier avait rédigée à la veille de quitter son ministère et que la *Justice* a pu se procurer, donne une idée de l'étendue du mal ; en voici un extrait :

» Vous m'avez rendu compte dans votre lettre (310) du 4 novembre, que le torpilleur *65*, ayant été armé pour remplacer le n° *97 en Corse*, de fuites graves se sont manifestées dans son appareil évaporatoire, et que vous avez dû lui substituer le *104*.

» De tels mécomptes se produisant lors de l'armement des bâtiments de l'espèce pour des missions extérieures, ne sont malheureusement pas *des faits isolés* au port de Toulon.

» Bien qu'il soit recommandé en pareil cas, *de faire choix du torpilleur qui est supposé se trouver dans l'état le plus satisfaisant*, il arrive trop souvent que le premier désigné par la Défense mobile soit reconnu incapable de suivre sa destination. Ainsi, pour la seule année 1893, nous pouvons rappeler les exemples suivants :

» *Le torpilleur 104*, armé le 20 avril pour la Corse, a dû être désarmé le 25 pour réparer ses chaudières. Il a été remplacé par le numéro *97*.

» Le *Boudard de Lagrée et le torpilleur 122* désignés *deux mois d'avance par Toulon* comme devant armer le 15 mai pour l'Algérie, n'ont pu partir par suite de fuites aux tubes de leurs chaudières; le *Balay* et le *torpilleur 93* leur ont été substitués.

» *Le torpilleur 98* ayant été armé le 25 mai pour la Tunisie, on a découvert que les tôles de carène étaient piquées, et celles de quille crevées en plusieurs endroits; le n° *123* a dû armer à sa place.

» Le *torpilleur 64*, envoyé à Alger en mai, avait, dans son pont, des avaries dont la réparation a demandé un travail important.

» A l'occasion de ce dernier fait, j'avais cru devoir, par dépêche du 3 juin 1893, appeler l'attention de votre prédécesseur sur l'intérêt qui s'attache à n'expédier à l'extérieur que des torpilleurs en parfait état. Enfin, l'incident du *n° 65* vient de se produire ces jours derniers.

» Il m'est pénible de faire ces constatations, qui prêtent d'ailleurs aux déductions les plus fâcheuses *sur l'état général de nos torpilleurs*, et il ne vous échappera pas que nous devons porter remède par tous les moyens à une pareille situation. »

Cette circulaire ne s'applique qu'aux torpilleurs. Mais la situation est la même pour les cuirassés et pour les croiseurs. Le *Magenta*, grand cuirassé nouveau, le *Dupuy-de-Lôme*, croiseur, qui ont coûté dix millions, ont donné à leurs essais, des résultats désastreux.

LA DÉFENSE DES ALPES

Le Conseil supérieur de la guerre s'occupera aujourd'hui de la défense des Alpes.

Il aura à se prononcer sur les mesures à prendre pour rendre impossible toute surprise. Il est probable, dit le *Temps*, qu'il écartera toute idée de fortifications nouvelles. *Mais ce qu'il faut*, ajoute l'organe officieux, c'est rendre plus efficace la défense mobile. Il faut compléter l'œuvre du général baron Berge, en achevant le réseau de routes, et surtout créer des chemins de fer pour amener rapidement des troupes sur les points menacés.

Il est incompréhensible que Briançon ne soit pas relié par une voie ferrée avec la Mauvienne ; que la vallée de l'Abaye ne soit pas reliée au reste de la France par un chemin de fer. Il y a 60 kilomètres d'une route étroite, exposée aux avalanches et aux trombes d'eau, du chemin de fer de Gap-Briançon aux forts français de la frontière italienne.

Il importe d'établir une force mobile suffisante et permanente dans la vallée de l'Abaye.

De Cournoux à la Méditerranée, les garnisons sont dérisoires.

Ces passages sont abandonnés. Contrairement à ce que font les Italiens, nous n'avons même pas de surveillance organisée sur les principaux de ces points. Dans la vallée de Mauvin, facile à envahir, on a installé un fil télégraphique, mais, au bout de ce fil, il n'y a ni appareil, ni employé.

LE CANAL DU NORD

Nous recevons de notre correspondant particulier de Paris, le télégramme suivant :

« Paris, 20 décembre.

» Ce matin, M. le ministre des travaux publics a reçu les députés du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Oise et de l'Aisne, qui venaient attirer l'attention du ministère sur l'urgence de l'exécution du canal du Nord.

» On se rappelle que nous avions annoncé cette démarche.

» M. Georges Graux a exposé que la production houillère du Nord et du Pas-de-Calais excédait la consommation locale, qu'il était donc indispensable, si on voulait obtenir le maintien et le développement de la production actuelle, d'assurer le transport dans des conditions économiques.

» Actuellement, la consommation de Paris est en grande partie approvisionnée par le Nord et le Pas-de-Calais.

» L'exécution du canal maritime de Paris à la mer, actuellement soumis au Sénat, va sensiblement réduire le prix de revient des charbons anglais. Elle expulserait du marché de Paris les charbons français.

« Il faut donc, par la création d'un canal à grande section entre le Nord de la France et Paris, fournir une voie économique au transport des houilles indigènes.

» M. le ministre des travaux publics a répondu que la déclaration d'utilité publique du canal de Paris à la mer avait été votée par la précédente législature, que le projet est actuellement soumis au Sénat. La concession en est demandée par une Compagnie qui ne réclame de l'Etat ni subvention ni garantie d'intérêt.

» M. Le Gavrian appelle l'attention du ministre sur les critiques que le corps des ponts-et-chaussées a formulées contre le projet de canal de Paris à la mer. La Compagnie ne demande, à la vérité, aucune subvention, mais dans le cas où son entreprise ne pourrait aboutir par ses seules ressources, il est certain que l'Etat serait forcé d'intervenir.

» L'honorable député de Lille estime donc que le gouvernement doit s'opposer à la création du canal maritime dans l'intérêt même des finances de l'Etat.

» M. des Rotours dit que, en dehors du côté technique et financier de la question, il y a un côté économique qui doit à lui seul dicter les résolutions du gouvernement. Il est inadmissible qu'on crée une voie à bon marché pour les marchandises étrangères alors qu'on refuserait les mêmes avantages aux producteurs français. Ce serait créer sous une forme nouvelle une prime à l'importation étrangère et détruire l'effet de nos tarifs de douanes.

» M. le ministre a répondu que toute sa sollicitude est acquise aux doléances légitimes qu'on vient de lui exposer. Il ne demande pas mieux que d'aider à la création d'un grand canal du Nord si les Compagnies houillères et les départements directement intéressés veulent consentir les sacrifices nécessaires. Les chambres de commerce, a-t-il ajouté, pourraient faire des avances dont elles se couvriraient par la création d'un péage.

» M. Marmottant a été chargé de se concerter avec les Compagnies houillères pour provoquer leur intervention financière.

» Les députés présents ont remercié M. Georges Graux de son initiative et l'ont prié de vouloir bien, le cas échéant, les convoquer à nouveau. »

LES ANARCHISTES

Les menaces

Paris, 20 décembre. — Un riche propriétaire du boulevard Péreire a reçu hier la lettre suivante que nous reproduisons textuellement :

« 17 décembre 1893.

» Nous t'avertissons que ton quartier est destiné le premier à être débarrassé de tous ces crapuls qui gangrennent la société. Le jour va venir, allez y passer tous.

» Les courageux compagnons Ravachol, Léauthier et Vaillant ont déjà commencés. Les grands explois seront continué avec plus d'ardeur que jamais et souvien toi de ce qui a été écrit sur l'arc de triomphe.

« Ils seront vengé ! »

» Tu peux te préparer à sautter, car tu es inscrit sur la liste des condamnés un des premiers.

» Vive la sociale et l'anarchie !

» Mort aux bourgeois.

» Un groupe du comité executif. »

Cette menace est-elle sérieuse ou n'est-ce qu'une de ces bêtes plaisanteries que quelques imbécites s'amusent à faire après chaque explosion? Quoi qu'il en soit, des précautions vont être prises.

Par contre, ajoutons que M. Guesde a reçu de Lyon une lettre où on l'avertit que « quelques citoyens, décidés autant que les anarchistes pour défendre leur patrie et leurs familles, useront des mêmes moyens. Tant pis, ajoutent-ils, pour les vôtres, s'ils sont victimes ».

Lettres de Louise Michel

On prétend que plusieurs lettres de Louise Michel auraient été trouvées au cours des perquisitions faites récemment au domicile d'anarchistes militants.

Ces lettres auraient été reconnues à l'écriture.

Une arrestation à Annonay

Privas, 20 décembre. — A Annonay (Ardèche), un nommé Bergeron, soupçonné d'anarchisme, a été arrêté. On a trouvé chez lui une quantité de matières explosibles.

L'attentat de Berlin

Berlin, 20 décembre. — L'institutrice du négociant Friedlaender vient de recevoir une lettre non signée où l'auteur du récent attentat lui exprime ses regrets de l'avoir blessée, alors que son engin meurtrier était destiné au seul Friedlaender.

« C'est à Friedlaender qu'il en veut, et il continuera ses envois jusqu'à ce que cet homme expie par la mort ses méfaits. »

La lettre a été mise à la poste à Berlin, mais, comme la boîte à mitraille, elle portait le timbre de Dusseldorf; l'écriture, qui est très nette, couvre deux pages.

L'institutrice, à peine remise de ses blessures, est retombée malade d'émotion à la lecture de cette terrifiante missive. Elle souffre beaucoup des brûlures qu'elle a reçues au visage et aux mains.

On conseille à la malheureuse de quitter le plus tôt possible la maison des Friedlaender, où il n'y a plus de sécurité pour elle.

La police a porté à 500 marks la prime pour l'arrestation du coupable.

La dynamite en Bohême

Vienne, 20 décembre. — On mande de Rakovitz (Bohême) qu'un vol de 32 kilogrammes de dynamite a été accompli à la poudrière.

Dans la soirée, une terrible explosion a eu lieu. La maison de M. Wolf, avocat, a subi d'importants dégâts.

Les membres de la famille Wolf ont été retrouvés privés de connaissance, mais sans qu'aucun d'entre eux fût blessé.

Des mesures sévères ont été prises pour garantir la sécurité publique. On attribue l'attentat au parti socialiste.

Vienne, 20 décembre. — Le vol de dynamite commis à Radowitz (Bohême), et qui a été suivi immédiatement de l'attentat que l'on sait, n'est pas isolé. Déjà, il y a une vingtaine de jours, un détournement semblable de 20 kilogs avait eu lieu également dans une poudrerie militaire à Pola, petit port de l'Adriatique en Istrie.

Malgré toutes les recherches faites et aussi l'offre d'une prime de 50 florins, les voleurs n'ont pu être découverts.

L'auteur de l'attentat de Barcelone

L'anarchiste qui a lancé les bombes au théâtre de Barcelone est entre les mains de la justice. Il s'appelle José Cadina et a fait des aveux complets.

Mesures prises par le gouvernement contre les discours trop violents des orateurs socialistes.

Paris, 20 décembre. — Le ministre de l'intérieur a prescrit aux préfets venus à Paris, de surveiller les orateurs socialistes, députés ou autres, qui semblent vouloir recommencer, en province, leurs campagnes de réunions publiques.

Les violences de parole seront énergiquement réprimées car le ministre a recommandé à ses fonctionnaires de se montrer très énergiques.

Nouvelles menaces anarchistes à Paris

Paris, 20 décembre. — Des mesures de surveillance extraordinaires continuent à être pratiquées à la Préfecture de police ainsi qu'à l'Hôtel-de-Ville où une lettre anonyme est venue avertir aujourd'hui un des chefs de bureau que le Palais municipal sauterait avant la fin de l'année.

Des agents sont placés dans la tribune du public.

Le défenseur de Vaillant

Paris, 20 décembre. — Me Deshayes Saint-Méry a définitivement accepté ce soir la charge de défendre Vaillant devant la cour d'assises.

Interrogé sur quels arguments il établirait sa défense, Me Deshayes a répondu qu'il s'inspirerait des œuvres de Victor Hugo et des articles de Vacquerie et Villeneissan.

Il soutiendra que Vaillant n'est pas criminel. D'après lui, ce qu'on appelle l'anarchisme en France, où l'on est encore fort en retard, est commun dans les autres pays.

Me Deshayes est socialiste. Il est créole et originaire de la Martinique. C'est un violoncelliste distingué. C'est même son talent de musicien qui l'a fait remarquer par Mme Marchal aux instances de laquelle il s'est rendu pour défendre Vaillant.

Paris, 20 décembre. — Un rédacteur de la *Petite République* a vu le défenseur de Vaillant qui lui a dit : « C'est l'anarchie en haut qui a produit l'anarchie en bas.

» Est-ce que l'action de Vaillant (l'anarchie d'en bas) n'a pas été le véritable remède de l'anarchie d'en haut, puisque l'effet d'avoir jeté sa bombe a aussitôt, dans cette Chambre désunie, divisée, en proie aux discussions, ralliée une majorité ?

» Voilà, en quelques mots, le canevas de ma plaidoirie ».

La complicité de Paul Reclus dans l'attentat du Palais-Bourbon

Paris, 20 décembre. — Le *Soir* dit qu'au cours de l'interrogatoire que M. Meyer, juge d'instruction, a fait subir à Vaillant à la prison de la Santé, l'anarchiste, pressé de questions, a fini par avouer qu'il n'avait pas travaillé seul à la confection de son engin.

Ces révélations venant s'ajouter aux pièces saisies chez l'ingénieur Paul Reclus et surtout aux papiers à demi consumés trouvés dans la cheminée, la complicité de Paul Reclus ne fait plus aucun doute.

LES DÉCLARATIONS DE M. CRISPI
AU PARLEMENT ITALIEN

Rome, 20 décembre. — Aujourd'hui s'ouvre la session ordinaire de la Chambre. On a cru devoir prendre des mesures spéciales de surveillance. Les tribunes publiques ont été réduites presque de moitié et des agents en bourgeois occupent une partie du reste.

Les déclarations du ministère sont attendues avec une grande curiosité.

Rome, 20 décembre. — La salle et les tribunes sont combles.

Un vieillard, placé dans une tribune, s'écrie : « Cette tribune est une vraie cabane africaine. » On le fait sortir, mais, après un court interrogatoire, il est laissé en liberté.

Voici les principaux passages des déclarations lues par M. Crispi :

» Messieurs,

» Nous n'appartenons pas à une fraction du parlement plutôt qu'à une autre; nous appartenons au grand parti unitaire qui a pour but unique l'Italie.

» Nous avons pris le pouvoir dans un moment où la situation est grave pour l'Italie, plus grave qu'elle ne le fut jamais.

» Pour relever le crédit, réorganiser les finances, raffermir l'empire de la loi et donner de nouveau au pays confiance, nous avons besoin du concours de la Chambre sans distinction de partis. A cette fin, nous vous demandons la Trêve de Dieu.

» Nous combattre aujourd'hui, lutter les uns contre les autres, serait un crime. Permettez-moi de vous l'affirmer avec un cœur de patriote.

» Le danger presse, nous devons tous être unis pour la défense commune. Si on apportait un retard à prendre les mesures nécessaires, il en résulterait un double dommage et cela augmenterait le malaise à l'intérieur et le manque de crédit à l'extérieur.

» Nous ferons des économies; mais il ne faut pas se faire d'illusion : L'heure de demander quelques sacrifices au pays est sonnée. »

Les déclarations de M. Crispi sont écoutées avec attention. Elles sont accueillies par les applaudissements du centre et de la gauche.

L'extrême-gauche interrompt lorsque M. Crispi dit que le moment est grave et lorsqu'il fait allusion aux nouveaux sacrifices nécessaires.

La Chambre à l'unanimité moins 2 ou 3 socialistes refuse d'accepter la démission de M. Zanardelli, son président.

La lecture de la dépêche envoyée par la présidence de la Chambre à la Chambre française à la suite de l'attentat du Palais-Bourbon est saluée par de vifs applaudissements.

M. Aguini, au nom des socialistes, déclare ne pas s'associer à une démonstration en faveur d'une Chambre qui est insensible devant des faits comme ceux qui se sont produits à Fourmies. (Rumeurs violentes).

Les dessous de la crise italienne
L'intervention de Guillaume II

Berlin, 20 décembre. — On parle beaucoup ici d'un échange de lettres entre le roi Humbert et l'empereur Guillaume.

Il paraît que, bien avant la dernière crise ministérielle, le roi Humbert ne dissimulait plus sa complète désillusion et que dans ses lettres intimes à l'empereur, il insistait sur son désir bien arrêté d'abdiquer dans le cas où la situation ne s'améliorerait pas. Cette phrase, assez souvent répétée, a vivement inquiété l'empereur qui a essayé de relever le courage de son allié et ami, directement par ses lettres et indirectement par le comte Kalnoky, lors de sa dernière visite à Monza. La diplomatie de Berlin et de Vienne fut chargée de recommander au roi la formation d'un ministère Crispi comme seul capable de rétablir l'ordre en Italie, tout en la maintenant dans la Triple Alliance.

Le roi Humbert n'a pas accueilli avec plaisir ce conseil, d'abord à cause de ses sentiments personnels à l'égard de M. Crispi, et ensuite par les suggestions qui ne cessaient de lui venir de la camarilla dont le chef M. Rattazzi, ministre de la cour, était l'ennemi avoué de l'homme d'Etat sicilien.

Enfin, lorsque la crise financière et politique prit un caractère encore plus grave et que les conseils de Berlin devinrent plus pressants que jamais, le roi Humbert écrivit à l'empereur Guillaume certaines phrases qui font actuellement l'objet de toutes sortes de commentaires.

Voici ce qu'on raconte ici et que je ne vous transmets que sous toutes réserves.

La dernière lettre que le roi Humbert aurait écrite à Guillaume II pourrait être résumée comme suit :

« Devant la crise actuelle qui semble vouloir détruire ce que nous avons édifié ensemble, et pour faire plaisir à V. M., j'ai confié à M. Crispi le soin de former le nouveau cabinet. Je suis allé même jusqu'aux derniers sacrifices en congédiant M. Rattazzi, sur la demande de mon nouveau ministre. Ce sacrifice cependant serait le dernier. Si M. Crispi ne réalisait pas ce que vous attendez de lui, je mettrais à exécution mon ancien projet : j'abdiquerais pour ne pas assister à l'écroulement d'une alliance qui m'est aussi chère qu'à V. M. »

On ajoute que l'empereur voudrait entreprendre dans le courant de 1894 un voyage en Italie, dans le but unique de réconforter son allié et de dissiper chez lui ces inquiétudes qui l'ont assailli depuis les fêtes de Toulon et de Paris, et que le refus du gouvernement russe d'envoyer son escadre en Italie a considérablement fortifiées.

L'ÉLEVAGE DU MOUTON EN ITALIE

Nous empruntons les détails suivants à un excellente étude sur « l'élève du bétail en Italie » publiés par la Chambre de commerce française de Milan.

Espèce ovine. — L'élève des brebis constitue pour les campagnes dans plusieurs provinces une des principales industries.

Dans le Latium, les Abruzzes, les Pouilles, la Basilicate, les Calabres et la Sardaigne, se trouve le plus grand nombre de troupeaux élevés pour la production de la viande, du lait et de la laine. Dans les autres régions de culture boisée et intensive, cet élevage est allé diminuant de plus en plus et est resté confiné, sauf de rares exceptions, aux seules contrées montueuses.

Les méthodes varient suivant les régions : mais, en général, les vieilles coutumes et traditions se sont maintenues. L'élève en étable constitue une exception : celle demi-sauvage est plus commune. En Sardaigne et dans plusieurs régions de Sicile, les bêtes vivent continuellement en plein air, subissant ainsi toutes les conséquences des grands chauds et grands froids.

Les races ou variétés sont nombreuses : en petit nombre, les bonnes.

En Piémont est répandue la brebis *biellaise*, assez prisée pour sa laine, sa viande et son lait. En Lombardie, les races sont nombreuses, mais communes, sauf la *bergamasque*, qui donne de la bonne viande et de la laine de seconde qualité. En Vénétie, parmi toutes les variétés, la plus connue est la *padouane* qui se rencontre non seulement dans la province de Padoue, mais aussi dans les plaines des provinces d'Udine, de Trévise et de Venise. En Marche et en Ombrie, la variété la plus recherchée et profitable, est la *visane*, qui s'élève dans toute la région et surtout sur les territoires de Visso, Camerino et dans l'arrondissement de Spoleto.

En Romagne, la race la plus commune, d'ailleurs très améliorée, est la *sopravissane*, avec une bonne production de laine, viande et lait.

Dans les provinces méridionales, les races plus répandues sont : la *gentile* de la Pouille, dont la qualité de laine est appréciée et qui produit assez de lait, et la *leccaise*, à la laine abondante, longue et grossière et au lait assez abondant.

En Calabre, l'introduction de race mérinos a amélioré les races.

En Sicile et en Sardaigne, les brebis sont de petite taille et de laine grossière. Celles de Sicile sont bonnes laitières. La race la plus appréciée, parce qu'elle répond aux divers besoins industriels, est la *barbaresque*, répandue plus spécialement dans la province de Girgenti. De nombreuses améliorations se sont produites par les nombreux croisements effectués avec les reproducteurs de races étrangères et nationales.

On a obtenu d'excellents résultats dans la Romagne et presque toute l'Italie méridionale des béliers Rambouillet, Châtillon et métis-mérinos, qui ont fait augmenter la taille et ont notablement perfectionné la qualité des races locales.

L'ASSURANCE DES OUVRIERS PAR L'ÉTAT

Dans une récente réunion du Comité de l'Association de l'Industrie Française, les questions ouvrières ont inspiré certaines considérations que nous croyons intéressant de reproduire. Voici le passage du procès-verbal auquel nous faisons allusion :

Questions ouvrières. — Un membre appelle l'attention du Comité sur différentes questions se rattachant à l'amélioration du sort des ouvriers. Il ne faut pas, dit-il, pour prendre ces sortes d'initiatives, attendre que l'on y soit forcé législativement. Différentes sociétés industrielles ont déjà commencé à marcher en avant dans cette voie. C'est ainsi que le Comité des Forges a organisé, depuis plus d'un an, une caisse syndicale contre les accidents, qui donne les meilleurs resultats. Il a en ce moment à l'étude un projet d'organisation d'une caisse de retraite pour les ouvriers.

Ces exemples méritent d'être suivis. D'abord ces institutions philanthropiques augmentent l'attachement des ouvriers pour leurs patrons, et l'autorité de ceux-ci. L'ouvrier se rend compte que les secours qu'il reçoit sortent de la caisse patronale, et comprend que, dans ces conditions, le patron soit fondé à en conserver la gestion.

D'autre part, l'initiative privée est encore le meilleur moyen d'éviter, où en tout cas de retarder l'intrusion de l'Etat si vexatoire parfois et si onéreuse. Dans les pays où fonctionnent les caisses d'assurances sous l'administration directe du gouvernement, une énorme partie des fonds est absorbée par les frais de cette administration. On a déjà cité le cas de ce qui se passe dans un grand établissement métallurgique des provinces annexées.

Cet établissement consacrait autrefois de 23 à 25.000 francs par an à sa caisse contre les accidents, et les ouvriers étaient parfaitement satisfaits des secours qui leur étaient dévolus. Depuis que, de par la loi allemande, cette caisse fonctionne avec l'administration de l'Etat, les dépenses sont montées à 105.000 francs par an et les ouvriers touchent environ 15 o/o en moins. Le fonctionnarisme absorbe 40 o/o. — En France, avec nos habitudes, il en absorberait encore davantage.

Il y a donc tout intérêt à accomplir les progrès projetés sans attendre l'ingérence de l'Etat ; et les industriels doivent s'en préoccuper sérieusement.

M. le Président rappelle qu'il avait déjà été convenu que le Comité rechercherait s'il ne serait pas possible d'appliquer dans les établissements d'industries textiles les innovations de ce genre dont le Comité des Forges a pris l'initiative pour la métallurgie. En tout cas, la question va être remise à l'ordre du jour. Les études du Comité des Forges serviront utilement de base à celles de l'Association. En outre, on pourrait faire appel au dévouement de certains spécialistes éminents qui ne refuseraient certainement pas de faire une conférence à ce sujet, le jour, par exemple, de l'assemblée générale.

Le Comité avisera.

BOURSE DE PARIS DU 21 DÉCEMBRE

Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Terme	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
98 37	3 0/0	...	...	98 25	98 22	98 30
105 20	4 1/2 0/0	...	...	105 20	105 ..	105 15
82 37	Italien	...	...	81 60	81 67	81 65
4150	Banq. de France	...	...	...	4185 ..	4150 ..
58	B. d'Escompte	...	...	...	60 ..	57 ..
645	Banq. de Paris	...	...	643	645	643 ..
1028	Crédit Foncier	...	...	1057	1056	1058 ..
774	Créd. Lyonnais	...	...	770	771	770 ..
80	Crédit Mobilier	...	...	...	80	80 ..
1515	Lyon	...	...	...	1515	1514 ..
1910	Nord	...	...	...	1907	1910 ..
16	Panama	...	...	17	16	16 ..
2731	Suez	...	...	2711	2711	2718 ..
...	Jas	...	...	...	...	...
640	Autrichiens	...	...	640	636	640 ..
335	Lombards	...	...	337	335	336 ..
111	Nord Espagne	...	...	110	111	110 ..
146	Saragosse	...	...	148	151	148 ..
548	Méridionaux	...	...	543	540	542 ..
...	Métaux	...	...	...	...	...
510	Egypte	...	...	509 37	510	509 37
95 13/16	Hongrois	...	...	95 3/4	95 3/16	95 25
22 82	Turc	...	...	22 77	22 90	22 96
463 75	Banq. Ottomane	...	...	462 50	463 125	463 75
629 38	Extérieure	...	...	621 16	63 3 32	63 1 32
374 37	Rio-Tinto	...	...	375	378 50	376 87
123 75	Tharsis	...	...	123	125	124 50
19 3/16	Portugais	...	...	19 15/16	19 15/16	19 7/8
...	Consolidés	...	...	...	...	...
...	Russe 1880	...	...	...	...	...
99 88	Russe consolidé	...	...	...	99 90	99 81
83 75	Russe nouveau	...	...	83 87	83 50	83 70
...	Fonc. d'Autriche	...	...	...	...	...
500	Dynamite	...	...	...	497	495 ..
...	3 0/0 nouveau	...	...	...	...	...
107 50	Alpines	...	...	108 75	106 87	106 87
123	Câbles	...	...	125	124	125 ..
68 95	Russe Orient	...	...	69 20	68 65	69 10
523	Impérial	...	...	528	528	528 ..
...	Mobilier espag.	...	...	...	...	...
...	3 0/0 amorties	...	...	...	...	...
...	C. d'Esc. nouv.	...	...	...	...	...
...	Générale	...	...	...	...	...
...	Est	...	...	...	...	...
...	Lyon (obligat.)	...	...	...	...	...
...	Midi	...	...	...	...	...
...	Nord (obligat.)	...	...	...	...	...
...	Orléans	...	...	...	...	...
...	Ouest	...	...	...	...	...
...	Anglais	...	...	...	...	...
...	Autriche or	...	...	...	...	...
...	Belge 3 0/0	...	...	...	...	...
...	Ville d'Amiens	...	...	...	...	...
...	Lille 1860	...	...	...	...	...
...	Lille 1863	...	...	...	...	...
...	Ville de Lyon	...	...	...	...	...
...	V. de Roubaix	...	...	...	...	...
...	Fives-Lille (act)	...	...	...	...	...
...	Téléphone	...	...	...	...	...
...	Voitures 4 0/0	...	...	...	...	...
...	Suez (obligat.)	...	...	...	...	...
...	Cacéres	...	...	...	...	...
...	Asturies	...	...	...	...	...
...	Foncières 1868	...	...	...	...	...
...	Rente Foncière	...	...	...	...	...
...	Cacéres (act.)	...	...	...	...	...
...	Est (oblig.)	...	...	...	...	...
...	Midi (oblig.)	...	...	...	...	...
...	Rathune	...	...	...	...	...
...	Picardie	...	...	...	...	...
...	Nord-Est	...	...	...	...	...
...	Ouest ac	...	...	...	...	...
...	Orléans (oblig)	...	...	...	...	...
...	Fives-Lille (obl)	...	...	...	...	...

BOURSE DE LILLE DU 21 DÉCEMBRE

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	Compt	Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Cours précéd.
			OBLIGATIONS		
Lille 60, r. 100	113 75	113 50	Tramw. Nord.	...	438 50
» 63, r. 100	...	138 75	Union lin. N.	...	165 ..
» 68, r. 500	...	513 ..	Gaz de Wazem	...	326 25
» 77, r. 500	...	504 ..	Ch. d. fer Econ.	...	502 ..
» 85, r. 400	...	404 ..	Denain Anzin.	...	512 50
» 84, 1/4...	...	408 ..	Tréfilerie	...	507 50
» 87, r. 400	...	405 ..	CHARBONNAGES		
» 90, r. 500	...	498 ..	Aniche, 12e	9075 ..	9050 ..
Roub.-Tourc.	...	47 ..	Anzin, 100e d.	...	4376 25
Amiens	...	419 50	Blanzy	...	1770 ..
Dép. du Nord	105 75	105 75	Bruay	...	125 00 ..
Tourcoing 1878	...	540 ..	Bully-Gren. 6e	2706 25	2715 ..
Armentier. 86	...	507 ..	Campagnac	...	605 ..
Douai, libérée	...	509 ..	Carvin	980 ..	980 ..
» non lib.	...	502 ..	Courrières, 40e	3775 ..	3800 ..
Verley. Decr.	...	130 50	Crespin	...	173 75
Ch Plat. et Cie	...	500 ..	Douchy	...	2820 ..
Crédit d. Nord	...	498 75	Dourges	...	3700 ..
H. Devilder	...	1102 50	Drocourt, 4e s.	...	4575 ..
Banq. rés. Nord	...	500 ..	Escarpelle	...	2100 ..
Cie Esc. Roub	...	...	Flaubac	...	735 ..
Gaz de Wazem	...	513 ..	Ferfay	...	450 ..
Le Nord, ass.	...	2800 ..	Fléchinelle c. 5	...	375 ..
Union g. Nord	...	450 ..	Fléchinelle	...	500 ..
St-Sauv. Arras	...	150 ..	Lens	23500 ..	23900 ..
Un. lin. Nord	...	140 ..	Liévin	...	3900 ..
Constr. Auzin	...	...	Marles 30 0/0	...	13900 ..
Ciments franç	...	270 ..	Marles 70 0/0	...	15550 ..
Estrée-Blanch	...	250 ..	Meurchin	4370	4398 75
Tramw Nord	...	40 ..	Ostricourt	...	515 ..
L. Allart, t. p.	...	500 ..	Sincey-le-R.	...	3 75
id. 375 p.	...	...	Thivencelles	...	402 ..
Chem Econom	...	126 ..	Vicoigne et N.	...	1760 ..
Delgutte et Cie	...	547 50	OBLIGATIONS		
C. Liquid R.-T.	...	555 ..	Bethune 1877	...	455 ..
Eaux Dunkerq	...	...	Blanzy 1876	...	545 ..
Tréfilerie	...	545 ..	Drocourt 1885	...	540 ..
Biache-St-V.	...	1040 ..	Fléchinelle 87	...	250 ..
Denain Anzin.	...	3500 ..	Marles 1886	...	506